

COMPTE-RENDU de la réunion du mercredi 7 mars 2018 – 18 h30 :

Présents : JL GOUDIER – P DEVARISSIAS (arrivé à 19h15) - P BLANCHER – JL SAGE – F BREUIL (arrivé à 19h30) - F BONNAUD (arrivé à 18h40) - L DE MARCHI - E MAZABRAUD – F ROUSSEAU – M CHARBONNEL

Excusé :

Secrétaire de séance : P Blancher

1 – Approbation à l’unanimité du compte-rendu de la séance du 18 janvier 2018.

2 – Suite à l’incorporation des chemins de l’AF dans le domaine privé de la commune, une commission a défini la numérotation des parcelles lors de sa réunion du 27/11/2017.
Le conseil municipal adopte à l’unanimité des membres présents la numérotation proposée.

3 – La proposition « Du Nord au Sud » faite par le Conseil Départemental – direction culture sport vie associative – Mission Randonnée – a été adoptée par le conseil municipal.

4 – Proposition d’une borne incendie à Betour sur la conduite d’eau qui relie St-Priest-Ligoure. Franck Rousseau est chargé de consulter le Syndicat d’Eau.

5 – Rythmes scolaires : Après le passage à la semaine de 4 jours adopté à la majorité par le conseil d’école le 06/03/2018, le conseil municipal adopte à son tour à l’unanimité le retour de la semaine à 4 jours.

6 – Elagage : Après intervention de Jean-Louis SAGE, il a été décidé de l’envoi d’un courrier simple aux propriétaires concernés.

7 – La décision d’employer un agent en complément de l’agent placé en mi-temps thérapeutique est remise au prochain conseil.

8 – Dans la requête proposée par l’ordre des avocats à la cour d’appel de Limoges, le conseil municipal ne s’est pas prononcé.

9 – 10 – Concernant les travaux de rénovation de la salle d’activités – salle des fêtes, il est nécessaire de trouver un local afin de stocker le matériel. (Idem pour le matériel actuellement stocké dans le local du futur dépôt de pain).

Le devis pour la fermeture du préau que se trouve face à la salle des fêtes dans la cour de l’école établi par la société DEBESSAC est donc accepté pour un montant de 1 896.00 €.

11 – La demande d’achat d’une partie du domaine public à Chamevouze faite par un riverain impose une décision de déclassement. Après étude et délibération, le conseil municipal décide du déclassement de la partie du domaine public destiné à la vente car ce bien n’est plus affecté à l’usage du public.

12 – Jean-Louis SAGE fait un compte-rendu de la dernière réunion de chantier concernant le diagnostic assainissement du bourg.

Il sera prévu, dans le futur PLUi, la zone réservée pour implanter une station en roseaux.

13 – La traversée du bourg ayant besoin d'aménagement, une commission est créée :

SAGE J.L – DEVARISSIAS P – BREUIL F – BONNAUD F – MAZABRAUD E – BLANCHER P.

14 - Commission pour création d'un local de chasse :

BREUIL F – BONNAUD F – GOUDIER J.L

15 – Prolifération des chats : il a été constaté une augmentation des chats errants. La commune contactera différents organismes afin de trouver une solution pour résoudre ce problème.

16 – Projet OSER : OFFRE SOLIDARITE

Une documentation concernant l'isolation gratuite sous conditions des combles murs et planchers est disponible en mairie.

Fin de la séance : 20 h 40